



La MJC du pays de Bégard

recrute

un(e) animateur(trice) enfance

Poste à pourvoir au 1^{er} février 2019

MISSIONS ET TÂCHES

Sous l'autorité hiérarchique de la direction de la MJC, l'animateur/trice :

- 1. assure la préparation, la gestion, la direction et le bilan des A.L.S.H.** des mercredis et des vacances scolaires. Dans ce cadre, il/elle assure toutes les fonctions d'un(e) directeur/trice de C.V.L. et principalement :
 - l'élaboration, mise en place et suivi du projet pédagogique,
 - l'élaboration des programmes d'activités (mercredis, vacances scolaires, séjours),
 - réalisation de supports de communication appropriés et diffusion sur le territoire par tous les moyens mis à disposition (affiches, flyers, presse local, mailing, réseaux sociaux...),
 - l'encadrement de l'équipe d'animateurs/trices sur délégation de la direction de la M.J.C. avec ce que cela implique (suivi de formation, mise en place de réunions d'équipe, ...etc.),
 - la gestion du parc matériel.
- 2. assure la préparation, l'organisation, la coordination et le bilan des stages vacances** (sportifs, d'expressions artistiques ...etc.) qui ont lieu pendant les vacances scolaires. Cette programmation est en lien avec les secteurs jeunesse et culture de l'association.
- 3. prépare, organise, réalise et évalue des projets d'animations spécifiques** en partenariat avec les écoles maternelles et primaires du territoire (animations diverses touchant différents thèmes selon les années et les projets, et notamment autour du livre et de l'écrit).
- 4. assure, en lien avec le service administratif de la MJC, la gestion administrative du secteur enfance :** réalisation de budgets prévisionnels et réalisés, suivi de la prestation de service avec la C.A.F. et la M.S.A., facturation aux adhérents, aux communes, au Conseil Départemental 22, déclarations de centre à la DDCS 22 et lien avec la PMI, ...etc.
- 5. assure, en lien avec la direction, un travail :**
 - de collaboration sur l'écriture et l'exécution des contrats enfance/jeunesse et sur tout autres types de contrats relatifs au secteur enfance/petite enfance,
 - de proposition d'activités et d'amélioration des actions en faveur de la politique enfance du territoire,
 - de rencontre et de représentation auprès des partenaires financiers et institutionnels pour le financement de projets enfance.
- 6. participe au fonctionnement global de la MJC :**
 - en étant force de proposition sur des projets de structure inter-secteurs,
 - en participant à la conception du document de bilan pour l'assemblée générale,
 - en accueillant les adhérents de la MJC en cas de besoin et/ou de forte affluence sous l'autorité de la direction et/ou de la responsable administratif et financier,
 - en partageant ponctuellement avec le reste de l'équipe professionnelle des tâches concernant le fonctionnement global de l'association (remplacement d'un permanent absent, soutien ponctuel sur les secteurs jeunesse et culture, accueil/secrétariat),
 - en lien avec l'équipe, il peut être amené à effectuer le suivi des adhésions, les relances, les retours sur le travail engagé par l'ensemble des permanents.

L'animateur/trice participe à la mise en œuvre de l'article 2 de l'association :

"La Maison des Jeunes et de la Culture, qui constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel de la communauté de communes du pays de Bégard, offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante ..."

PROFIL

Savoir être :

- Dynamique, organisé et polyvalent
- Capacité d'écoute, de compréhension, d'adaptation et d'autonomie
- Aptitudes relationnelles, disponibilité, fiabilité, rigueur
- Esprit d'équipe
- Aptitudes rédactionnelles et bonne maîtrise de l'outil informatique (WORD, EXCEL, réseaux sociaux, création de supports de communication ...)
- Connaissance du milieu associatif
- Connaissance des principes de l'éducation populaire.
- Connaissance de la réglementation Jeunesse et Sports, des politiques jeunesse et des dispositifs enfance/jeunesse (CAF, DDCS...) en général.

Astreintes :

- Travail le samedi et certains week-ends.
- Travail durant les vacances scolaires.
- Manifestations et réunions pouvant se dérouler en soirée et le week-end.
- La présence de l'animateur à l'AG de la M.J.C. est obligatoire. Elle peut l'être également lors d'un CA sur convocation du conseil d'administration ou de la direction. Une présence peut également lui être demandée à des réunions ou des manifestations par le C.A., le président ou la direction. La présence de l'animateur est indispensable aux manifestations organisées pour le soutien financier de la MJC ainsi qu'aux événements ayant un impact global sur l'association (50 ans).
- Les dépassements d'horaires éventuels feront l'objet d'un enregistrement et seront récupérés comme indiqué dans la convention collective.

Expérience

- 3 à 5 ans sur poste similaire

Formation et connaissances

- B.E.A.T.E.P. ou B.P.J.E.P.S. ou D.U.T. carrières sociales
- + B.A.F.D.

Nature de l'offre

- Contrat de travail à Durée Indéterminée (CDI)

Salaire indicatif

- Groupe C indice 280 + 10 pts de la Convention Collective Animation

Horaires

- Plein temps - 35 h / semaine en modulation type B - CCN Animation

**Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation)
au Président de la MJC du pays de Bégard.
Par courrier : MJC du pays de Bégard, 17 rue de Guingamp 22140 Bégard
Par mail : begard.mjc@wanadoo.fr**

Date limite de dépôt de candidature : jeudi 10 janvier 2019